

Savoir créer son site internet en tant qu' élu local

« **Soyez visible et autonome : créez votre plateforme de communication de A à Z** »

Être dans l'opposition, c'est vouloir être entendu et visible. Cette formation incontournable vous permet de ne plus dépendre des réseaux sociaux pour diffuser vos idées. À l'issue de la journée, vous aurez créé votre propre site, structuré sa page d'accueil et publié vos premiers contenus pour une présence en ligne maîtrisée et professionnelle.

Repères Clés

- **Durée** : 06 heures
- **Lieu** : En ligne
- **Effectif** : 5 à 12 participants.
- **Public** : Élus locaux
- **Prérequis** : Maîtrise de la navigation internet et de la bureautique (Word), aisance avec les outils de visio (partage d'écran) et compréhension des enjeux du référencement.

Objectif Pédagogique

- Créer un site internet de manière autonome, spécifiquement adapté aux besoins des élus.
- Produire, mettre en page et publier du contenu de qualité sur sa propre plateforme.
- Maîtriser les bonnes pratiques de publication sur Internet pour optimiser sa visibilité.
- Savoir choisir la solution technique la plus adaptée à son projet (Blog, Site Institutionnel, etc.).

Programme de la formation

Module 1 — Stratégie et Architecture numérique

- Connaître les solutions de diffusion et savoir quand privilégier un site dédié.
- Choisir son type de site en fonction du contenu (photos, vidéos, blog).
- Structurer l'architecture (arborescence) de son futur site.

Module 2 — Référencement et Préparation du contenu

- Sensibilisation au référencement (SEO) pour être trouvé par les citoyens.
- Méthodologie pour préparer et organiser ses textes et images.

- Introduction à l'achat et à la gestion d'un nom de domaine personnalisé.

Module 3 — Mise en œuvre technique et Publication

- Atelier pratique : création et mise en page du contenu sur le site.
- Publication effective et partage des contenus sur les différents canaux.

Méthodes et Évaluations

- **Pédagogie** : Formation 100 % pratique basée sur des cas concrets et des exercices de création en temps réel.
- **Expertise** : Intervention d'un formateur expert en création de sites web.
- **Évaluation** : Exercices pratiques tout au long de la journée et évaluation finale des connaissances acquises.
- **Satisfaction** : Questionnaire d'évaluation de l'intervention et des méthodes pédagogiques.

Financement de votre formation

Le coût de cette formation varie selon le mode de financement choisi. Merci de contacter Lydia RABEHI pour tout renseignement : Tél : 04 30 44 83 04 Mail : lydia.rabehi@aélo.info

- **Financement via le DIF élus** : Chaque élu dispose d'un Droit **Individuel à la Formation (DIF)**, financé par la Caisse des Dépôts et accessible aux élus indemnisés ou non. Il permet de suivre des formations liées au mandat ou à la réinsertion professionnelle (jusqu'à 6 mois après la fin du mandat).
- **Financement par la collectivité** : Les formations des élus sont une dépense obligatoire pour la collectivité, comprenant les frais d'enseignement, de transport, d'hébergement et de restauration.
- **Personnel financier** : Règlement direct possible.

Accessibilité et Inclusion

Chez AELO, nous nous engageons à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et adapté à chaque situation.

Pour toute question ou besoin spécifique, notre référente handicap est à votre écoute pour co-construire votre parcours de formation :

➤ Céline BONVALOT

-  06 20 78 39 50
-  celine.bonvalot@aélo.info